

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

**Conseil du 27 mars 2023**

**Délibération n° 2023-1602**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon

Objet : Institut d'études politiques (IEP) de Lyon - Opération Public Factory - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Michel Longueval

**Président** : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 10 mars 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Matthieu Vieira

**Présents** : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pilon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, M. Vullierme, Mme Zdorovtsoff.

**Absents excusés** : M. Buffet (pouvoir à M. Cochet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), Mme Etienne (pouvoir à Mme Giromagny), M. Mône (pouvoir à Mme Fontanges), M. Smati (pouvoir à Mme Dupuy).

**Conseil du 27 mars 2023****Délibération n° 2023-1602**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Lyon

Objet : Institut d'études politiques (IEP) de Lyon - Opération Public Factory - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Développement responsable - Direction Action et Transition Economiques

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 mars 2023, exposant ce qui suit :

**I - Contexte**

L'IEP de Lyon, couramment appelé Sciences Po Lyon, a souhaité renouveler ses approches pédagogiques et participer aux initiatives de rapprochement science-société-entreprise-action publique dans le cadre de la Communauté d'universités et établissements (COMUE)-Université de Lyon sur le site Lyon-Saint-Etienne dont l'établissement est un membre actif. Dans ce but, Sciences Po Lyon a développé un laboratoire pédagogique dédié à l'innovation publique et sociale : la Public Factory, dont la finalité est double :

- former les étudiants et étudiantes sur des sujets d'intérêt général interrogeant les modes de l'action publique, à partir de projets ou de situations de travail concrètes, répondant à des besoins identifiés auprès d'associations, d'entreprises, d'institutions publiques et de collectivités,

- accueillir, dans un lieu physique et ouvert, de nouveaux formats de travail collectif permettant la rencontre entre chercheurs, enseignants, agents publics, citoyens et étudiants des champs de l'innovation publique et sociale.

Par délibération du Conseil n° 2019-3846 du 4 novembre 2019, la Métropole de Lyon s'est engagée au côté de l'IEP de Lyon pour mener à bien ce projet. Par délibération de la Commission permanente n° 2022-1690 du 17 octobre 2022, la Métropole a confirmé cet engagement, par le renouvellement d'une convention de partenariat liant la collectivité à Sciences Po Lyon, dans le cadre de projets d'innovation publique.

**II - Le projet immobilier de la Public Factory**

La Public Factory a vocation à s'incarner dans un bâtiment physique. Pour cela, la Métropole met à disposition de Sciences Po Lyon le bâtiment 7 du parc Sergent Blandan et le foncier associé, par bail emphytéotique d'une durée de 30 ans. Ce bail a été signé le 6 décembre 2021.

Les travaux, sous maîtrise d'ouvrage de la COMUE-Université de Lyon, sont en cours et le calendrier prévisionnel de l'opération a été réactualisé comme suit :

- de décembre 2018 à novembre 2019 : études de programmation et de faisabilités,
- 17 novembre 2020 : notification du marché de maîtrise d'œuvre,
- 13 janvier 2021 : validation de la phase études de diagnostic-études d'esquisse (DIAG-ESQ),
- 22 avril 2021 : dépôt de la demande du permis de construire (DPC),
- 6 décembre 2021 : signature de bail,
- du 6 décembre 2021 au 27 janvier 2022 : travaux anticipés (curage, désamiantage),
- 15 décembre 2021 : notification des marchés travaux,
- 14 février 2022 : suite à la DPC, obtention du permis de travaux,

- 14 février 2022 : ordre de service (OS) préparation travaux,
- fin avril 2023 : livraison.

Le budget initial de l'opération était le suivant, conformément à la délibération du Conseil n° 2019-3846 du 4 novembre 2019 :

	Financements (en € TTC)
Métropole	1 300 000
Sciences Po Lyon	700 000
COMUE-Université de Lyon	350 000
État	250 000
<b>Total</b>	<b>2 600 000</b>

### III - Évolution du projet Public Factory et ouverture d'une autorisation de programme complémentaire

L'opération Public Factory connaît un surcoût de 958 595 € par rapport à ce budget initial, portant son coût total à 3 558 595 €.

Ce surcoût concerne les postes de dépenses suivants :

	Montants (en € TTC)
augmentation des prix en phase consultation des entreprises et appel d'offres	307 176
provisions pour révisions de l'indice des coûts insuffisantes et réfection des voiries post travaux	133 000
performance énergétique du bâtiment	518 419
<b>Total</b>	<b>958 595</b>

Une partie a été prise en charge à la fois par l'État, à travers son plan de relance et par l'établissement lui-même. Sciences Po Lyon sollicite aujourd'hui la Métropole pour apporter une contribution complémentaire à sa participation initiale et permettre ainsi à l'opération de s'achever.

Le budget, réajusté au niveau des recettes, serait le suivant :

	Financements initial (en € TTC)	Prise en charge des surcoûts (en € TTC)	Financement final (en € TTC)
Métropole	1 300 000	133 000	1 433 000
Sciences Po Lyon	700 000	307 176	1 007 176
COMUE-Université de Lyon	350 000	0	0
État (Rectorat)	250 000	0	250 000
État (plan de relance)	0	518 419	518 419
<b>Total</b>	<b>2 600 000</b>	<b>958 595</b>	<b>3 558 595</b>

Il est proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention d'investissement complémentaire d'un montant de 133 000 € au profit de Sciences Po Lyon, portant le montant total de la subvention métropolitaine à ce projet à 1 433 000 €.

Cette opération ayant fait l'objet d'une individualisation d'autorisation de programme pour un montant de 1 300 000 € TTC en dépenses, l'individualisation d'une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 133 000 € est nécessaire.

L'évolution du plan de financement nécessite, par ailleurs, la conclusion d'un avenant à la convention de subvention d'investissement entre la Métropole et Sciences Po Lyon signée le 18 novembre 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

### DELIBERE

#### 1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement complémentaire d'un montant de 133 000 € au profit de Sciences Po Lyon pour l'opération immobilière Public Factory, portant le montant total de la subvention métropolitaine à ce projet à 1 433 000 €,

b) - l'avenant à la convention de subvention d'investissement liant la Métropole à Sciences Po Lyon pour cette opération immobilière.

2° - **Autorise** le Président de la Métropole à signer ledit avenant et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - **Décide** l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux pour un montant de 133 000 € en dépenses à la charge du budget principal en 2023 répartis suivant l'échéancier de paiement suivant : 133 000 € en 2023 sur l'opération n° 0P03O7183.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 433 000 € en dépenses.

4° - **Le montant** à payer, soit 133 000 €, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2023 - chapitre 204 - opération n° 0P03O7183.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Publié le : 29 mars 2023**

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230327-301961-DE-1-1 Date de télétransmission : 29 mars 2023 Date de réception préfecture : 29 mars 2023
---